

# Fiche de données de sécurité

MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: MFC502FG

#### Numéro d'Article

Numéro d'Article	Description
003481000014	

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Nettoyant

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

Société: Mouldpro ApS  
Adresse: Baltorpbakken 10  
Code postal: 2750  
Ville: Ballerup  
Pays: DANEMARK  
E-mail: sales@mouldpro.com  
Téléphone: +45 70 20 31 31  
Page de garde: www.mouldpro.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA (INRS)).

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Aerosol 1;H222  
Aerosol 1;H229

Effets nocifs les plus graves: Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

# Fiche de données de sécurité

MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Pictogrammes



**Mentions d'avertissement:** Danger

### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

## 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB. Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun connu.

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
Gaz de pétrole liquéfiés (avec <0,1% de 1,3-butadiène)	68476-85-7 270-704-2	5 -< 10 %		Flam. Gas 1A;H220 Press. Gas liq. gas;H280
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2 203-539-1 01-2119457435-35	1 -< 5 %		Flam. Liq. 3;H226 STOT SE 3;H336

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

**Commentaires sur les ingrédients:** Conforme au règlement (CE) 648/2004 relatif aux détergents: 5% ou plus, mais moins de 15%: hydrocarbures aliphatiques

## RUBRIQUE 4 — Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

**Inhalation:** Sortir à l'air libre.

**Ingestion:** Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées.

**Contact cutané:** Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec de l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

**Brûlures:** Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau - contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.

# Fiche de données de sécurité

## MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

**En général:** En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

## RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie. ATTENTION ! Les bombes aérosol peuvent exploser. L'augmentation de la température entraîne une hausse de la pression dans l'emballage, avec risque d'explosion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

## RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes:** Mettre des gants. Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Prendre des mesures de précaution contre l'électricité statique. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et des équipements antidéflagrants. Bien ventiler. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue.

**Pour les secouristes:** Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les taches et les projections à l'aide d'un chiffon.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection.  
Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

## RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Fiche de données de sécurité

MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Prendre toutes les mesures de précaution contre l'électricité statique. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et des équipements antidéflagrants. Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Réservoir sous pression. Ne pas exposer aux rayons du soleil ni à des températures supérieures à 50°C. Stocker à l'abri du gel. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec: Oxydants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

## RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fibre/cm3	Remarques	Observations
butane	VLEP-8h	800	1900			
1-méthoxy-2-propanol	VLEP-8h	50	188			*
1-méthoxy-2-propanol	VLEP CT	100	375			*

\* = Risque de pénétration percutanée

VLEP CT = Valeurs Limites Court Terme

VLEP-8h = Valeurs Limites sur 8 heures

#### Méthodes de mesure:

Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes aux limites d'exposition professionnelle en vigueur.

#### Base légale:

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021).

### PNEC

1-méthoxy-2-propanol, cas-no 107-98-2				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau de mer)	1 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents)	100 mg/l			
PNEC aqua (eau douce)	10 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	52,3 mg/kg			
PNEC sédiment (eau de mer)	5,2 mg/kg			
PNEC soil (sol)	4,59 mg/kg			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	100 mg/l			

# Fiche de données de sécurité

**MFC502FG**

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

sodium benzoate, cas-no 532-32-1				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,13 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,013 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents)	0,305 mg/l			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	10 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	1,76 mg/kg			
PNEC sédiment (eau de mer)	0,176 mg/kg			
PNEC soil (sol)	0,276 mg/kg			
PNEC oral (aliments)	300 mg/kg			
ammoniac ... %, cas-no 1336-21-6				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,001 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,001 mg/l			
nitrite de sodium, cas-no 7632-00-0				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	21 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	0,019 mg/kg			
PNEC sédiment (eau de mer)	0,022 mg/kg			
PNEC aqua (eau de mer)	0,006 mg/l			
PNEC aqua (eau douce)	0,005 mg/l			
PNEC soil (sol)	0,001 mg/kg dw			

## DNEL - travailleurs

1-méthoxy-2-propanol, cas-no 107-98-2					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	369 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	553,5 mg/cm <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	553,5 mg/m <sup>3</sup>				

# Fiche de données de sécurité

**MFC502FG**

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	183 mg/kg bw/day				
sodium benzoate, cas-no 532-32-1					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	3 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	0,1 mg/m <sup>3</sup>				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	62,5 mg/kg bw/day				
ammoniac ... %, cas-no 1336-21-6					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	47,6 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	47,6 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	14 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	36 mg/m <sup>3</sup>				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	6,8 mg/kg bw/day				

# Fiche de données de sécurité

**MFC502FG**

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	6,8 mg/kg bw/day				
nitrite de sodium, cas-no 7632-00-0					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	2 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	2 mg/m <sup>3</sup>				

## DNEL - ensemble de la population

1-méthoxy-2-propanol, cas-no 107-98-2					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	43,9 mg/m <sup>3</sup>				
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	33 mg/kg bw/day				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	78 mg/kg bw/day				
sodium benzoate, cas-no 532-32-1					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	1,5 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	0,06 mg/m <sup>3</sup>				

# Fiche de données de sécurité

MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	31,25 mg/kg bw/day				
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	16,6 mg/kg bw/day				
ammoniac ... %, cas-no 1336-21-6					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	23,8 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	23,8 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	2,8 mg/m <sup>3</sup>				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	7,2 mg/m <sup>3</sup>				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	68 mg/kg bw/day				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	68 mg/kg bw/day				

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

### Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

### Équipement de protection individuelle, protection de la peau:

Non exigé.

### Équipement de protection

Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.



# Fiche de données de sécurité

MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

## individuelle, protection des mains:

### Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Utilisation légère (petit volume, exposition courte (moins de dix minutes)): Non exigé.  
Utilisation moyenne (volume moyen, exposition moyenne (1 à 2 heures)): Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air frais.  
Utilisation lourde (gros volume, exposition prolongée (plus de 2 heures)): Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air frais.  
La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

## RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Aérosol
Couleur	Aucune donnée
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-40 - -2 °C	(LPG)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	1,4 - 10,9 vol%	(LPG)
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	-104 °C	(LPG)
Température d'auto-inflammabilité	365 °C	(LPG)
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	590 - 1760 kPa	(LPG)
Densité	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

### 9.2. Autres informations

Autres informations: Aucune.

## RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants.

### 10.2. Stabilité chimique

# Fiche de données de sécurité

MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager au sol. Les vapeurs peuvent provoquer des mélanges explosifs avec l'air.

## 10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation. Eviter l'exposition directe à la lumière du soleil. Eviter les températures >50°C.

## 10.5. Matières incompatibles

Oxydants.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

## RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

<b>Toxicité aiguë - par voie orale:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Une pulvérisation dans la bouche peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche et la gorge.
<b>Toxicité aiguë - par voie cutanée:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité aiguë - par inhalation:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Corrosion/irritation cutanée:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Sensibilité respiratoire et cutanée:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Propriétés cancérigènes:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Exposition STOT unique:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.
<b>Exposition STOT répétée:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
<b>Danger par aspiration:</b>	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien:** Aucun connu.

# Fiche de données de sécurité

MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

**Autres effets toxicologiques:** Aucun connu.

## RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

### 12.1. Écotoxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucun connu.

## RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

Ne jetez pas les aérosols aux ordures, même s'ils sont vides. Ils doivent être envoyés aux installations municipales chargées de recueillir les déchets chimiques.

**Catégorie de déchet:** Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. Récipients de type aérosol: 16 05 04\* gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Absorbant/chiffon contaminé par le produit : Code CED: 15 02 02\* absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

## RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** 1950

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AÉROSOLS

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1

**Etiquette(s) de danger:** 2.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

**14.5. Dangers pour l'environnement:**

Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

# Fiche de données de sécurité

MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

Numéro d'identification du danger:

Code de restriction tunnel: D

## Transport par cours d'eau intérieurs (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 1950

14.4. Groupe d'emballage:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

14.5. Dangers pour l'environnement:

Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

Etiquette(s) de danger: 2.1

Transport en bateaux-citernes:

## Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 1950

14.4. Groupe d'emballage:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

14.5. Dangers pour l'environnement:

Le produit n'est pas un Marine Pollutant (MP).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

Nom(s) de la ou des substances présentant un danger pour l'environnement:

Etiquette(s) de danger: 2.1

EmS: F-D, S-U

IMDG Code segregation group: - Aucun -

## Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 1950

14.4. Groupe d'emballage:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS, FLAMMABLE

14.5. Dangers pour l'environnement:

Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

Etiquette(s) de danger: 2.1

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

## RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Dispositions spéciales:** Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit.  
DIRECTIVE 2012/18/UE (Seveso), P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES: Colonne 2: 150 (net) t, Colonne 3: 500 (net) t.

Visé par:

Directive du Conseil (CE) relative à la protection des jeunes au travail.

# Fiche de données de sécurité

## MFC502FG

Remplace la date: 09/09/2022

Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.1.0

Règlement (CE) du Parlement européen et du Conseil relatif aux détergents.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Autres informations:** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

## RUBRIQUE 16 — Autres informations

### Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.1.0	27/06/2023	Bureau veritas HSE / DOL	1,2,8,16
1.0.0	09/09/2022	Bureau Veritas HSE - DOL	-

**Abréviations:**  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
STOT: Specific Target Organ Toxicity  
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

**Conseils de formation:** Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

**Méthode de classification:** Calcul basé sur les dangers de composants connus.

### Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H280 Contient un gaz sous pression, peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas HSE Denmark A/S  
Adresse: Oldenborggade 25-31  
Code postal: 7000  
Ville: Fredericia  
Pays: DANEMARK  
E-mail: infohse@bureauveritas.com  
Téléphone: +45 77 31 10 00  
Page de garde: www.bureauveritas.dk

**Pays:** FR